

sous-ministres dont la langue maternelle est le français à l'emploi du ministère de la Production de défense. Monsieur le président, nous mettons en doute la bonne volonté de ce gouvernement à vouloir instaurer le bilinguisme si, pour employer une expression canadienne, on «dégomme» le dernier survivant de la race canadienne-française dans ce ministère.

Voilà pourquoi nous fondons un espoir, monsieur le président, quant à savoir si le bilinguisme sera une chose vivante, réelle, acceptée, non pas seulement par l'honorable ministre, mais aussi par les hauts fonctionnaires.

Quant à savoir si le futur ministère des Approvisionnementnements et Services donnera l'exemple aux autres, afin que le gouvernement fédéral soit vraiment bilingue, soit à l'image du Canada, puisque tous, ici, semblent désirer que le Canada devienne bilingue, il n'en dépend que de nous et des ministères.

[Traduction]

M. Thompson: J'aimerais poser une question au préopinant, monsieur le président. Tout d'abord, je m'excuse de ne pouvoir le faire en français—j'espère pouvoir remédier à cela d'ici peu. Ma question concerne le bilinguisme dans ce ministère ou, quant à cela, dans n'importe quel ministère. Je n'ai pas très bien compris le député de Lotbinière; sauf erreur, il voudrait que cela se fasse automatiquement au palier supérieur. Il peut arriver qu'il ne soit pas possible de s'assurer tout de suite des services de personnes bilingues capables d'accomplir toutes les tâches voulues. Quelle était l'intention du député à cet égard?

[Français]

M. Fortin: Monsieur le président, je remercie l'honorable député d'avoir posé sa question. Elle me donne l'occasion de démontrer qu'il est très important d'instaurer le bilinguisme, et ce à tous les niveaux de l'appareil gouvernemental à l'intérieur d'un ministère.

A mon avis, si le bilinguisme est réalisable, on doit le rendre possible à tous les paliers du gouvernement. Pour ne donner qu'un exemple, m'inspirant des questions inscrites au *Feuilleton* et des rapports annuels des diverses entreprises du gouvernement canadien, j'en suis venu à la conclusion que la situation faite au bilinguisme est injuste. Au fait, les réponses que le gouvernement m'a fournies au sujet de la Banque du Canada, de la Banque d'expansion industrielle, de l'Énergie atomique du Canada Limitée, de l'Eldorado Mining, de la S.C.T.T., de la Société centrale d'hypothèques et de logement, et de la Société Polymer Ltée indiquent que 14.7 p. 100 seulement des administrateurs sont francophones, alors que 85.3 p. 100 sont anglophones.

Si l'on compare ces chiffres à la proportion des Canadiens de langue française ou de langue anglaise, on s'aperçoit que l'administration gouvernementale n'est pas du tout l'image du Canada. C'est pourquoi je me dis que si le gouvernement doit être à l'image du Canada, il doit refléter cette image à chacun des niveaux de l'appareil gouvernemental.

Est-ce que cela répond à la question de l'honorable député?

[Traduction]

M. Crouse: Monsieur le président, j'ai écouté avec attention le ministre de la Production de défense décrire l'organisation du nouveau ministère, qui se nommera le ministère des Approvisionnementnements et Services. Il est encourageant de voir la façon dont le ministre s'est attaqué à sa tâche et de constater qu'il s'efforce, en bon capitaine de vaisseau, de mettre son bâtiment en ordre. Nous nous attendons à de grandes choses du ministre—je ne sais si je dois l'appeler le ministre de la Production de défense ou des Approvisionnementnements et Services—et j'espère qu'il ne nous décevra pas.

Le but premier de toute mesure législative est de rendre les services du gouvernement plus efficace. La présente mesure n'échappe pas à cette règle, et d'après les renseignements fournis au comité des comptes publics par l'Auditeur général, il est grand temps que les achats et approvisionnementnements se fassent avec plus d'efficacité.

L'article 46(3) du bill stipule:

Le ministre doit fournir, à la demande d'un ministère ou département, tout ou partie des services suivants, savoir:

- a) des services de conseillers en administration;
- b) des services d'informatique;
- c) des services de comptabilité;
- d) des services de vérification comptable;
- e) des services financiers; et
- f) tous les autres services qui sont du domaine des pouvoirs et fonctions du ministre en vertu de la présente Partie.

Tout comme mon collègue, le député de Wellington, je m'étonne des pouvoirs qui seront conférés au titulaire de ce nouveau portefeuille ministériel. Je pense que la fonction de receveur général ne devrait pas être enlevée au ministre des Finances; je ne doute nullement de la compétence de l'actuel ministre de la Production de défense, mais à mes yeux les fonctions de receveur général et celles du ministre des Finances vont de pair, comme le bifteck et les frites. Je crois que l'administration serait bien plus efficace si ces deux portefeuilles restaient ensemble.

La même règle s'applique aux services de vérification, qui relèveront maintenant du ministère des Approvisionnementnements et Services. Franchement, lorsque ces services ont été